

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14

Date de convocation : 22/05/2025
Secrétaire de séance : Thérèse JONGMANS

L'an deux mille vingt-cinq et le 27 Mai, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie sous la présidence de Mme SCHNEIDER Sylvie, Maire.

Présents : SCHNEIDER Sylvie, BATTARD Patrick, BERTHET Daniel, COUX Emmanuel, DONZEL Jérôme, FEITH Jérôme, FIAMENGHI Martine, JONGMANS Thérèse LOVET Céline, MOCELLIN Yves, MOLLARD André, MOLLOT Henri, STROOBANT Maëlle, VUAGNOUX Philippe.

Absente : LINETTE Séverine.

N° 21-2025 : Validation du projet pour l'aménagement de la centralité communale.

Mme Le Maire fait le compte rendu des différentes réunions qui ont eu lieu avec le bureau d'études le Sens du Paysage concernant l'aménagement de la centralité communale.

Elle présente les travaux envisagés d'un montant prévisionnel de 375 000 € HT :

- Parvis salle polyvalente.
- Parvis Four à pain.
- Nouveau terrain multisports à côté de l'école.

Une réunion aura lieu le 04/06/2025 avec le bureau d'études le Sens du Paysage pour finaliser le dossier de consultation des entreprises. L'avis d'appel à concurrence sera publié mi-juin. Le choix des entreprises aura lors du conseil municipal du 29/07/2025.

Il convient maintenant de délibérer pour lancer le projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- valide la décision de lancer l'opération concernant l'aménagement de la centralité communale.
- autorise Mme Le Maire à lancer l'avis d'appel à concurrence en MAPA (marché à procédure adaptée).
- autorise Mme Le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de ce marché.

Fait et délibéré à Ste-Hélène-du-Lac, le 27 Mai 2025.

Pour copie conforme.

Le Maire,
Sylvie SCHNEIDER



Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture ou sous-préfecture le
Publié ou Notifié le



Secrétaire de séance,
Thérèse JONGMANS

